



MISE EN PLACE D'UN PROJET AGRI TOURISTIQUE



Vous souhaitez

- DIVERSIFIER vos activités agricoles par le biais de prestations touristiques.
- PROPOSER des prestations d'accueil ou de service en lien avec votre activité agricole.
- OFFRIR un accueil personnalisé et professionnel dans un environnement soigné.



Nous vous proposons

- Un DIAGNOSTIC précis afin de déterminer la meilleure stratégie à adopter.
- Un CHOIX D'INTERVENTIONS parmi les MODULES THÉMATIQUES suivants :
 - Loisirs (Ferme de découverte, équestre ou pédagogique, salle d'accueil) ;
 - Hébergements (gîtes à la ferme, chambres d'hôtes, campings à la ferme) ;
 - Restaurations (fermes auberge, tables d'hôtes, petites restaurations) ;
 - Produits de la ferme.
- Des OUTILS DE COMMUNICATION adaptés à votre projet.



Vous obtenez

- Un CONSEIL PERSONNALISÉ sur les actions à mener quant à la réalisation et la promotion de votre projet.
- Un accès à un réseau garantissant la qualité de vos prestations.

Vos contacts

NOIRIT Marie-Françoise

Chargée de mission

☎ 0690 62 62 91

✉ noirit.m-f@guadeloupe.chambagri.fr

BADE Olivier

Antenne de Marie-Galante

☎ 0590 97 71 67

✉ bade.o@guadeloupe.chambagri.fr

Conseil / Appui technique

JETIL Joël

Conseiller de gestion

☎ 0590 25 17 21

✉ jetil.j@guadeloupe.chambagri.fr

LES + DE LA CDA971

- Un réseau de compétences composé de spécialistes.
- Proposition de produit agrotouristique labellisé garantissant qualité et sécurité.
- Un produit labellisé adapté à la réalité locale.
- Dossier de candidature adapté à la situation locale.



PUBLIC CONCERNÉ

Agriculteurs souhaitant diversifier leur activité par le biais de prestations touristiques.



MODALITÉS

- Visite de l'exploitation afin d'établir un diagnostic précis.
- Présentation et transmission d'un compte rendu de conseil.



COÛT

Pris en charge par un financement du Conseil Régional

